

Conditions générales

Règlement du séjour

A réception de votre réservation (seul le **contrat avec son double rempli avec précision et signé sera considéré comme valable**) et de votre acompte, nous vous adressons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Tout acompte de réservation non conforme ou non versé à la réservation, entraînera l'annulation du contrat. Le contrat ne devient définitif qu'après l'envoi de la confirmation par la direction du camping. La réservation est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. **Le solde du séjour est à régler au moins un mois avant le premier jour de la location et à l'arrivée pour les emplacements.** A défaut de règlement du solde dans ce délai, votre location sera annulée, et l'acompte et frais de dossier resteront acquis au Camping de Penboch. Les mineurs doivent être accompagnés de leur(s) parent(s) ou tuteur légal. Assurance responsabilité civile type villégiature obligatoire.

Heures d'arrivée et de départ

Pour les hébergements : les arrivées se font le samedi ou le vendredi à partir de 16h et les départs avant 10h.

Pour les emplacements de camping : les arrivées se font tous les jours à partir de 14h et les départs avant 12h.

Si vous ne vous êtes pas présenté le jour prévu au contrat, passées sous 48h, sans nouvelles de votre part, nous reprenons la disposition de votre hébergement ou de votre emplacement, sans qu'aucune indemnité ne vous soit due. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la période louée sera facturée. Aucune réduction ne sera consentie.

Location de mobil-home et chalet

Les mobil-homes et les chalets sont loués pour un nombre indiqué de personnes et en aucun cas, il ne sera accepté un nombre de personnes supérieur à la capacité prévue. **Le dépassement de la capacité entraîne la résiliation du contrat.** Une caution de 200 € vous sera demandée à l'arrivée. Elle vous sera restituée, déduction faite s'il y a lieu des frais de remise en état la semaine suivant votre départ par courrier. Le mobil-home ou le chalet sera rendu dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Une somme forfaitaire de 80€ sera retenue pour un mobil-home ou chalet non correctement nettoyé. Toute dégradation de l'hébergement, de ses accessoires, de son emplacement, donnera lieu à la remise en état au frais du locataire. L'état d'inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui de début de location. Tout manquant sera facturé au locataire.

Les animaux sont acceptés (sauf chiens de catégorie A), maximum 1 par location.

Location d'emplacement de camping

Les journées et les personnes supplémentaires seront à payer au plus tard la veille du départ. Pour toute modification de séjour (dates, etc.), il ne pourra être garanti le même emplacement. La location des cabines familiales privatives va de 12h à 12h. Les cabines sont situées dans le bloc sanitaire principal et non sur l'emplacement de camping. Une caution de 50€ sera demandée à la remise des clés de la cabine privée.

Annulation

Toute annulation devra être signalée au camping par écrit.

En cas d'annulation sans avoir souscrit d'assurance annulation, le montant du contrat n'est pas remboursé et reste acquis au camping à titre d'indemnité de rupture de contrat.

L'assurance annulation (à souscrire au moment de la réservation) couvre contre les conséquences d'une annulation ou d'une interruption de séjour dans les cas suivants : Maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant : vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré), l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou belle-fille. Décès d'un frère, sœur, beau-frère, belle sœur. Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence. Licenciement économique Accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur votre lieu de séjour.

Si vous avez souscrit l'assurance annulation, vous serez remboursé de :

- 20% du montant de la location en cas d'évènement survenant entre la date de réservation et le 30^{ème} jour avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation.
- 100% du montant de la location en cas d'évènement survenant moins de 30 jours avant cette date.
- la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée et déjà facturée par le camping si l'un des évènements intervient pendant votre séjour et vous contraint à l'interrompre.

Les frais de dossier ne sont jamais remboursés.

Litige. En cas de litige, le tribunal d'instance de Vannes est compétent.

Extrait Règlement Intérieur

Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible auprès de la réception, notamment en ce qui concerne le calme nocturne. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou tente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le Camping de Penboch et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Pour être admis à pénétrer sur le terrain de camping, même pour une simple visite, il faut y avoir été autorisé par le responsable du camping. Le fait de pénétrer sur le terrain implique l'acceptation du règlement intérieur et l'obligation de s'y conformer. Les visiteurs sont tenus au règlement de la redevance visiteur. Les véhicules des visiteurs ne sont pas admis dans le camping. La piscine et les jeux ne sont pas surveillés. Short de bain interdit dans la piscine. Les enfants doivent être sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents.

Payment of your holiday

After receipt of your reservation and deposit we will send you, according to the spot available, a confirmation of booking.

For the accommodation : the balance of the stay is to be paid at least one month prior to the first day of rental. All bookings for which the balance is not paid in accordance with the general terms of sale shall be cancelled.

For the pitch: the balance of your stay is to be paid the day of your arrival.

Arrival and departure times

For the rented accommodation: the rental runs from Saturday or Friday at 4 p.m to Saturday or Friday at 10 a.m.

For the camping pitch: it runs every day from 14 p.m on arrival to 12 p.m on departure.

Late arrivals or early departures will be charged for the whole period for which the accommodation or the pitch was reserved. If you have not arrived within 48 hours of the beginning of the period for which the reservation was made, we reserve the right to re-let the pitch or the accommodation.

Hire of mobil-home and chalet

The mobil-homes and chalets are hired out to a specific number of people. Any extra person can not be allowed.

All the equipment in your mobil-home or chalet is listed on an inventory and you will be asked 200 euros deposit on your arrival to cover it. This will be returned to you by post the week after your departure.

It is the responsibility of the client to clean his own mobil-home or chalet and **at the end of his stay, the mobil-home or chalet must be in perfect conditions. If it is not the case, an amount of 80 euros will be retained on the deposit for a mobil home or chalet not properly clean.**

The deposit does not represent the maximum sum the tenant could be asked to pay, should the repairs prove to be more costly.

Animals are accepted except dogs of category A.

Hire of pitch

Extra days, installations, people and visitor are to be paid the day before your departure. The rental of private family cubicles runs from 12 p.m. on arrival to 12 p.m. on departure. The family cubicles are situated in the main toilet block, not specially next to your pitch. A deposit of 50 euros will be asked you at your arrival.

Cancellation

Any cancellation must be reported in writing.

In case of cancellation without cancellation insurance, the hiring fees will not be reimbursed.

The cancellation insurance (subscription when you book) which covers you should you be required to cancel or curtail your stay in the following instances :

Serious illness or serious accident or death to : yourself or your spouse (official cohabitant), one of your relations direct ascending or descending line, son-in-law or daughter-in-law. Death to a brother, sister, brother-in-law or sister-in-law.

Considerable material damage to your property requiring your presence.

Redundancy.

Accident to or theft of your vehicle and/or caravan occurring on the (direct) journey to the place you are staying at.

If you have subscribed a cancellation insurance, you will be reimbursed :

- 20% of the hiring fees in the case of an event occurring between the date of reservation and the 30^e day before the scheduled date from which the reservation runs.
- 100% of the hiring fees in the case of an event occurring less than 30 days before this date.
- the sum corresponding to the part of your visit non-effected and which has already been invoiced by the campsite if one of the aforementioned incidents occur obliging you to shorten your stay.

The registration fees shall not in any case be refunded.

Litigation: the tribunal d'instance de Vannes is able to solve any litigation.

Campsite rules and regulations

Residents are asked to respect the campsite rules at all times, especially those regarding night-time noise levels. Copies of the campsite rules and regulations are held at the reception. Tenant are responsible for any trouble or disturbance caused by the members of their family or holiday party whilst staying at the campsite. If a resident causes a disturbance or generally makes him or herself a nuisance to other holidaymakers due to inappropriate and irresponsible behaviour he will be removed immediately from the campsite, in such an event no refund will be given and person in question will be forced to pay for any damages caused whatsoever to the campsite or to other residents. Play ground reserved for children under legal complete and liability of their parents. Shorts are not allowed in the pool area.

CAMPING de PENBOCH****

9 chemin de Penboch 56610 ARRADON / FRANCE

Tel : [+33] 2 97 44 71 29 Fax : [+33] 2 97 44 79 10

Siret 390 926 525 000 10 APE 552C - Arrêté Préfectoral du 11/04/1994

CONTRAT DE LOCATION

Hébergement ou Location / hiring contract - mietvertrag

info@camping-penboch.fr

www.camping-penboch.fr

Nom/ Surname /Name	Prénom/ christian name/ vorname
Adresse Address	
Code Postal Post code / plz	Ville city / stadt
Pays country / land	
TEL	FAX
E-Mail	

	Nom Surname / Name	Prénom vorname / christian name	Age Alter
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Participants au séjour

Voiture(s) / car -kfz nombre

Immatriculation
Car number/ kfz-nummer

Bateau nombre

Remorque(s) dimensions nombre

Chien(s) / dog nombre

Race

EMPLACEMENT CAMPING

Jour d'arrivée : arrival day / an-u (à partir de 14h)
Jour de départ : departure day / abreisetag (avant 12h)

Emplacement 2 pers + 1 véhicule €
Pitch include 2 pers + 1 vehicle / standplatz mit 2 erwachsener + 1 Kfz

- Caravane Dimensions (hors flèche) : ____ x ____ m
- Tente ou canadienne Dimensions : ____ x ____ m
- Camping car Dimensions : ____ x ____ m

Personnes supplémentaires

Adultes : ____ x ____ = €
 Enfants 7 ans et + : ____ x ____ = €
child 0 à 7 ans : ____ x ____ = €

Branchement électrique 6 A €
Electricity / stromanschluss 10 A €

Animal animals / tiere : ____ x ____ = €

Emplacement avec eau pitch with water €

Remorque, bateau, véhicule hors emplacement : x = €
Additional vehicle / zusätzliches KFZ

Location Cabine sanitaire privative : = €
Hire of private family cubicle

TOTAL PAR JOUR : €
 x (nombre de nuits) :

TOTAL EMPLACEMENT POUR LE SEJOUR €

Assurance annulation €
 (facultative : 11,50 € par séjour)
Cancellation insurance / stornierung-versicherung

TOTAL ACOMPTE VERSE €
 [80€ ou (25% du prix du séjour) + assurance annulation
 [80€ or (25% of the full cost of the stay) + cancellation insurance
 [80€ wo (25% vom gesamtpreis) + stornierung-versicherung

RESTE DÛ (à verser le jour de l'arrivée) €
*The balance is to be paid at your arrival
 Der restbetrag der miete soll 1 monat vor ihrer ankunft bezahlen sein*

HEBERGEMENT

Jour d'arrivée : arrival day / an-u (à partir de 16h)
Jour de départ : departure day / abreisetag (avant 10h)

Mobil homes Descriptif selon brochure

- **Atlantique 40 m²** 6-8 pers / 3 chambres
- **Tamaris 32 m²** 6 pers / 3 chambres
- **31 m²** 6 pers / 3 chambres
- **27 m²** 5 pers / 2 chambres
- **27 m² confort** 5 pers / 2 chambres
- **Loggia 25 m²** 4 pers / 2 chambres
- **21 m²** 4 pers / 2 chambres

Chalets Descriptif selon brochure

- **Chalet 3 chambres / 6 pers**
- **Chalet 2 chambres / 6 pers**
- **Campéco / 4 pers**

Animal animals / tiere : ____ x ____ = €

Remorque, véhicule supplémentaire : ____ x ____ = €
Additional vehicle / zusätzliches KFZ

Option Forfait ménage (80 € par séjour) €

TOTAL HEBERGEMENT POUR LE SEJOUR €

Frais de dossier / Booking fee / festpreis 20 €
 (obligatoires excepté week ends et courts séjours)
 (except week ends and short stay)

Assurance annulation €
 (facultative : 2 € par nuit ou 14 € par semaine)
Cancellation insurance / stornierung-versicherung

TOTAL ACOMPTE VERSE €
 (25% total hébergement + frais de dossier + assurance annulation)
 (25% of the full cost of the stay + booking charges + Cancellation insurance)
 (25% + anzahlung + festpreis + stornierung-versicherung)

RESTE DÛ (à verser 30 jours avant la date d'arrivée) €
*The balance is to be paid 30 days before your arrival
 Der restbetrag des stellplatzes soll bei ankunft bezahlen sein.*

La taxe de séjour est en supplément. Elle sera à régler selon la législation en vigueur. *Additionally local tax - Mit aufschlag : kurtaxe*

REGLEMENTS ACCEPTÉS : Espèces, « chèques Bancaires français », chèques vacances accompagnés des talons (partie supérieure), carte de crédit
Payment of deposit : cash, credit card / erlaubte zahlungsmöglichkeit : bargelg, kreditkarte

Si paiement par carte de crédit, merci de compléter toutes les cases.

If you are making your payment with credit card, please fill in the boxes below. Wenn sie mit kreditkarte zahlen möchten, bitten wir sie die dafür vorgesehene rubrik auszufüllen

cryptogramme (verso de votre carte)	Date d'expiration date of expiration/ ablaufdatum :	
--	---	--

Je soussigné « le client » déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions de vente au dos du contrat ainsi que le règlement intérieur.

I declare that i am aware of and accept the general conditions and rules of the campsite.

Ich erkläre die allgemeinen verkaufsbedingungen gelesen zu haben und erkenne sie an. Ich halte die geschäftsordnung ein.

Date :

Signature :